

PARISSACLAY

RENCONTRE AVEC LES ÉLUS - 2 AVRIL 2009

Un projet d'intérêt national, un projet de territoire

■ Pierre Veltz, *délégué ministériel en charge du projet pour le plateau de Saclay*

La place de la France dans le monde de demain se joue aujourd'hui. Le monde ne nous doit rien ! A nous de voir si nous saurons valoriser nos formidables atouts dans un espace international ouvert, où règnent tant d'inconnues, mais au moins une certitude : celle du rôle désormais central de la connaissance et de l'innovation pour l'avenir des nations. Saclay fait partie des chances à exploiter, non seulement pour la métropole parisienne, mais pour le pays. L'exceptionnel potentiel scientifique ici réuni est l'héritage de décideurs visionnaires, comme Frédéric Joliot-Curie et les créateurs du CEA, puis de la faculté des sciences d'Orsay dans les décennies d'après guerre. D'autres établissements sont venus s'agréger à ce noyau, faisant de Saclay le principal pôle, avec celui de Paris-centre, et en lien avec ce dernier, de la science française.

Non moins exceptionnel est l'ensemble naturel, agricole et paysager qui a été préservé à une distance proche du centre de Paris. Mais, dans cet espace largement disponible, où coexistent bien des cultures différentes (grandes écoles et université, par exemple), les synergies entre établissements sont longtemps restées faibles.

Aujourd'hui, la décision prise au plus haut niveau de l'Etat de créer sur le plateau de Saclay, à la jonction des Yvelines et de l'Essonne, un cluster d'envergure mondiale change la donne.

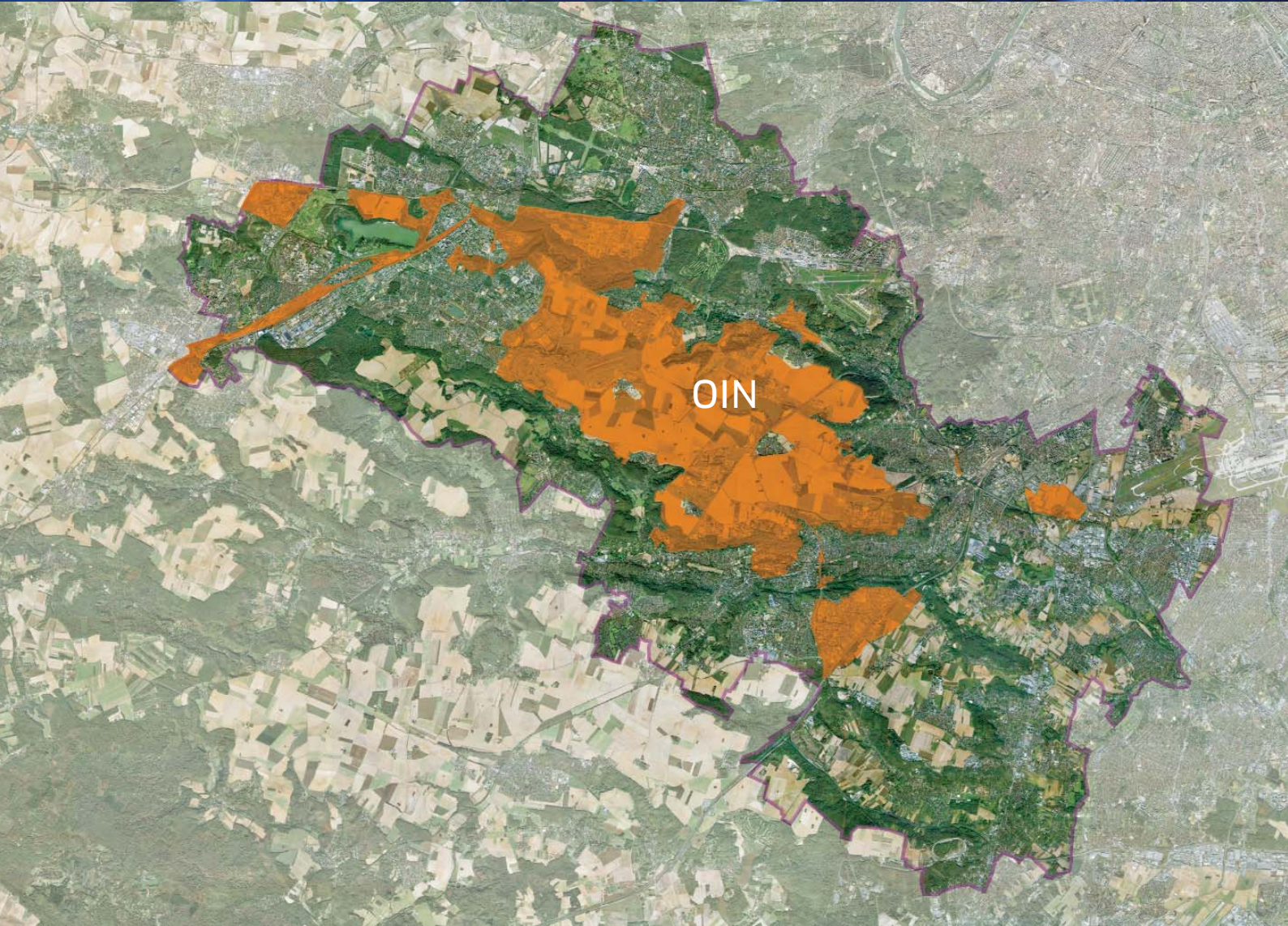
De grands progrès ont été réalisés en matière de convergence entre établissements scientifiques, comme en témoigne la récente réponse collective au Plan Campus. Mais le défi majeur, celui du passage des laboratoires à la création de valeur économique, à l'émergence d'entreprises nouvelles et innovantes, reste largement à relever. La création d'un établissement public spécifique répond d'abord à cette ambition : faciliter par tous les moyens, matériels et organisationnels, l'émergence d'un pôle d'innovation tenant son rang, c'est-à-dire l'un des premiers au monde.

Le projet n'aboutira que s'il est porté conjointement par l'Etat, les collectivités territoriales, la communauté académique et les milieux économiques. Pour être créatif et attractif, le cluster doit s'inscrire dans un projet territorial d'ensemble, se développer non pas comme un ghetto, mais comme un cluster-cité vivant.

Le cluster ne s'inscrit pas dans un espace vierge. Le projet que nous engageons n'aboutira que s'il est porté conjointement par l'Etat, les collectivités territoriales (et leurs groupements), la communauté académique et les milieux économiques. Pour être créatif et attractif, le cluster doit se développer en symbiose avec les communautés du voisinage. Il doit s'inscrire dans un projet territorial d'ensemble, se développer non pas comme un ghetto, mais comme un cluster-cité, mixant les populations de cher-

cheurs et d'étudiants avec d'autres populations, organisé autour de lieux animés où les gens aient envie non seulement de travailler, mais de vivre, de se divertir, d'élever leurs enfants. Il doit, ce faisant, contribuer à répondre aux problèmes du logement et de la mobilité aigus dans cette partie de la métropole. Le tout, cela va de soi, en étant le plus économe possible en matière de consommation d'espace, en respectant et en valorisant le patrimoine naturel et l'activité agricole, et en se portant à la pointe des innovations en matière de durabilité environnementale.

C'est pourquoi l'établissement public, sans prétention au monopole de l'aménagement opérationnel, doit être le lieu partenarial où pourront s'élaborer les grandes lignes de l'organisation spatiale, des schémas de mobilité et de services nécessaires à la réussite du projet. Et c'est pourquoi, dès cette phase de préfiguration, qui prend le relais du beau travail effectué par Jean-Pierre Dufay et son équipe, la concertation et le dialogue seront les lignes directrices de notre action.



Communes situées dans le périmètre de l'Établissement Public*

ESSONNE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PLATEAU DE SACLAY

Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Vauhallan, Villiers-le-Bâcle

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DES HAUTS DE BIÈVRE
Wissous

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CŒUR DU HUREPOIX

Longpont-sur-Orge, Montlhéry, Nozay, **Villejust**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EUROP'ESSONNE
Ballainvilliers, **Champlan, Chilly-Mazarin**, Epinay-sur-Orge, La Ville-du-Bois, Longjumeau, **Massy**, Morangis, Saulx-les-Chartreux, **Villebon-sur-Yvette**

Les Ulis, Linas, Marcoussis

YVELINES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Elancourt, Guyancourt, La Verrière, Magny-les-Hameaux, Montigny-le-Bretonneux, Trappes, Voisins-le-Bretonneux

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE VERSAILLES-GRAND PARC

Bièvres (Essonne), Bois-d'Arcy, **Buc**, Fontenay-le-Fleury, **Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas**, Rocquencourt, Saint-Cyr-l'École, **Toussus-le-Noble, Versailles, Viroflay**,

Châteaufort, Le Chesnay, Vélizy-Villacoublay

*en gras les communes concernées par le périmètre juridique de l'OIN.

L'Etablissement Public de Paris-Saclay

MISSIONS

L'Etablissement Public de Paris-Saclay est constitué dans le but de **créer un environnement favorable aux synergies entre sphères éducative, scientifique et économique dans une perspective de valorisation mutuelle : un cluster.**

Pour atteindre cet objectif, l'établissement public a pour missions :

- de favoriser la création et le développement de start-up technologiques, d'attirer les implantations de centres de recherche d'entreprises existantes et, plus largement, de promouvoir la création d'activités et d'emplois ;

- d'encourager l'innovation en offrant des prestations en matière de valorisation et de transfert technologique et en facilitant la circulation des savoirs et des bonnes pratiques ;
- de soutenir les activités de recherche et d'enseignement supérieur ;
- de réaliser les opérations d'aménagement visant à faire du territoire un lieu où il fait bon vivre, étudier et travailler, notamment en améliorant l'offre de transport et de logement, et en protégeant les espaces naturels et agricoles ;
- de promouvoir l'image du cluster en France et à l'étranger.

GOUVERNANCE

Afin de bien prendre en compte la spécificité et la diversité des missions de l'Etablissement Public de Paris-Saclay, **son conseil d'administration comprendra quatre collègues**, regroupant respectivement des représentants :

- des collectivités territoriales et de leurs groupements ;
- de l'Etat ;
- de la communauté scientifique ;
- des acteurs économiques.

CONSÉQUENCES DU CLASSEMENT EN OIN D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE

Afin d'affirmer la dimension stratégique du projet, un décret en Conseil d'Etat a classé en Opération d'Intérêt National une partie du territoire. Sur les zones concernées, les permis de

construire des projets importants sont donc désormais instruits par les services de l'Etat, dans le respect des PLU votés par les communes.

DIALOGUE AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LE PUBLIC

Sans attendre l'adoption de la loi portant création de l'Etablissement Public de Paris-Saclay, la mission de préfiguration souhaite un dialogue régulier avec les élus du territoire et le public. Les

modalités de cette concertation seront définies conjointement dans des délais très brefs. Elle se déclinera sous des formes à déterminer ensemble pour chaque dimension du projet global.

Repères

Juillet 2006

Création de la mission de préfiguration de l'OIN Massy - Palaiseau - Saclay - Versailles - St-Quentin-en-Yvelines

Mars 2008

Christian Blanc est nommé secrétaire d'Etat chargé du développement de la région capitale, la lettre de mission que lui adresse le Président de la République fait du plateau de Saclay une priorité.

Novembre 2008

Présentation par Christian Blanc d'un projet d'aménagement du plateau de Saclay en « cluster scientifique, technologique et d'innovation économique de rang mondial ».

Février 2009

Le projet présenté par la Fondation de Coopération Scientifique « Digiteo - Triangle de la Physique », qui rassemble 21 établissements d'enseignement supérieur et de recherche du Plateau de Saclay, est sélectionné dans le cadre de l'Opération Campus.

Mars 2009

- Création par décret de l'OIN, opération d'intérêt national, concernant 27 communes

- Constitution de la mission de préfiguration de la création de l'Etablissement Public de Paris-Saclay, dirigée par **Guillaume Pasquier**.

Printemps- Été 2009

Discussion au parlement du projet de loi portant création de l'Etablissement Public de Paris-Saclay.

Première étape : l'élaboration d'un plan guide de développement paysager et urbain

La mise en œuvre d'un projet territorial d'ensemble favorisant l'émergence du cluster-cité ne peut reposer, vu l'échelle territoriale et paysagère exceptionnelle, sur une représentation figée de type « plan-masse » de l'intégralité du périmètre de l'OIN. En revanche, il est nécessaire de définir la personnalité du projet et d'élaborer une stratégie d'aménagement dans la durée qui fixe des « référents du projet ». Ceux-ci étant partagés par les collectivités et tous les autres acteurs, ils seront mis en œuvre selon différentes strates d'intervention et coordonnés par l'établissement public.

Cette double dimension stratégique et pré-opérationnelle s'exprimera dans un plan guide de développement paysager et urbain. Son élaboration sera confiée par la mission

de préfiguration à une équipe de maîtrise d'œuvre paysagère et urbaine (urbaniste, architecte, paysagiste et bureaux d'études) avec laquelle sera passé un « accord cadre » couvrant un ensemble de marchés de natures diverses, permettant de répondre aux exigences d'organisation et de cohérence territoriale autant que de déclinaisons opérationnelles.

Le choix de cette équipe est déterminant pour accompagner l'établissement public dans son ambition de qualité spatiale, environnementale et de mixité des usages. Les représentants des collectivités locales, de la Fondation de coopération scientifique et du public, ainsi que des professionnels de l'aménagement, y seront donc associés. Parallèlement, plusieurs opérations inscrites dans le périmètre

d'intervention de l'OIN sont en cours de programmation, voire en phase opérationnelle. Il importe de les inscrire autant que possible dans la vision stratégique développée. Afin d'apporter des réponses adaptées et rapides, la mission de préfiguration va s'adjoindre le concours d'une assistance opérationnelle à la maîtrise d'ouvrage. Ainsi, en parallèle de la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre paysagère et urbaine, une réflexion de type « schéma directeur » sera menée en concertation avec les acteurs sur le secteur comprenant le campus de l'Ecole polytechnique et le quartier adjacent, dit « du QOX ».

Lise Mesliand,

en charge de l'aménagement à la mission de préfiguration de l'établissement public



MISSION DE PRÉFIGURATION
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE PARIS SACLAY

Aérodrome de Toussus-le-Noble
Immeuble H 238
78117 TOUSSUS-LE-NOBLE

Contact : **Blanche Simon**
blanche.simon@oin-h238.fr
01 39 56 79 00